

**LES LIVRES DE LA SEMAINE**

# L'affaire Seznec rebondit

**ÉNIGME JUDICIAIRE** Celui qui fut  
durant quatorze ans l'avocat de la famille  
Seznec jette un pavé dans la mare avec  
les révélations de ce livre destiné à appuyer  
une quinzième requête en révision

**HAUDE GIRET**

h.gret@sudouest.fr

**C**ent ans bientôt qu'elle court, l'affaire Seznec. Qu'elle se déroule de procès de Quimper en baigne de Cayenne, qu'elle rebondit de révélations en révisions – la 14<sup>e</sup> et croyait-on jusqu'ici l'ultime, en 2006. Et Denis Langlois prétendrait aujourd'hui en finir ? Il aurait des arguments pour débrouiller enfin cette énigme de 1923, transformée en symbole de l'erreur judiciaire ?

Denis Langlois a mieux : il détient un secret, nous dit-il. En 1978, du temps qu'il était l'avocat de la famille Seznec, un des petits-fils est venu lui confier, avec la cassette prouvant ses dires, qu'il existait un témoignage propre à bouleverser tout ce que l'on savait de l'affaire.

Il ne s'agit donc pas pour lui de raconter dans ce livre l'histoire de Guillaume Seznec – il lui a déjà consacré un ouvrage en 1988 –, même s'il lui faut en faire le récit, prenant comme un polar, à l'usage de ceux qui ne la connaîtraient pas.

**Morte de chagrin**

C'est l'histoire en 1923 de deux Bretons à l'affût de bonnes affaires, qui montent à Paris en Cadillac pour vendre l'engin, rescapé des stocks américains de la Première Guerre mondiale, à des émissaires du gouvernement des soviets. L'un s'appelle Pierre Quéméneur, notaire. L'autre, Guillaume Seznec, propriétaire d'une scierie.

On ne verra jamais Quéméneur revenir. Seznec, accusé de l'avoir fait disparaître pour mettre la main sur une de ses propriétés – et accusé malgracieux, taiseux, hargneux envers ceux qui le somment de prouver son innocence –, échappe de peu à la peine

de mort. Ce sera le baigne, vingt ans de mort lente en Guyane. À son retour en France, en 1947, Seznec est un vieillard. Il croit reconnaître sa fille la plus jeune au pied du paquebot, quand on lui présente l'enfant de celle qu'il n'a pas vue grandir.

**« La version  
que défend ce livre,  
arguments à l'appui,  
est, dit Denis Langlois,  
la plus vraisemblable »**

Sa femme, Marie-Jeanne, est morte entre-temps. De chagrin, dit-on. Dans la misère, assurément. À son départ pour le baigne, elle lui avait adressé un télégramme vibrant avec cette promesse : « La lutte continue. »

Chez les Seznec, la lutte n'a jamais pris fin, au-delà de la mort de Guillaume, le 13 février 1954. Jeanne, sa fille, Denis, son petit-fils, en ont été les porte-drapeaux. En 1976, Denis Langlois devient leur avocat. Il le restera jusqu'en 1990, quand des dissensions l'éloigneront de l'autre Denis qui, au fil des années, a pris toute la place, toute la lumière, se vouant à ce combat au point de s'identifier à son grand-père.

**Tentative de séduction**

Denis Langlois est le premier à éplucher, en 1977, cet « énorme tas de cartons gris de 1,50 m de haut » qu'est le dossier. Mais ce qu'il nous révèle aujourd'hui n'est pas dans ce dossier. Bernard Le Her vient lui dire ceci : oui, Quéméneur est bien mort. Mais pas là où l'on croit, pas comme l'on croit, et surtout pas du tout tué par mon grand-père.



**14 mai 1947 : Guillaume Seznec est libre. Après vingt ans de bagne, il rentre en France retrouver sa famille.** ARCHIVES AFP

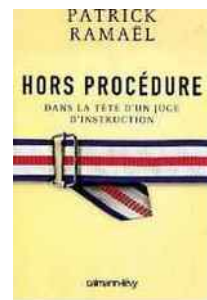
Il s'appuie pour cela sur le témoignage détaillé de quelqu'un qui ne tient pas à le rendre public. Guillaume, le fils aîné des Seznec, a entendu, quand il avait 11 ans, un dimanche de 1923, des cris venant de sa maison. Sa mère Marie-Jeanne semblait se défendre, elle criait : « Non, Pierre, pas vous ! » Quand le petit Guillaume a escaladé la fenêtre, il a vu un homme couché, un chandelier déplacé et, plus tard, son père une fois rentré de la fameuse odyssee en Cadillac, des parents effondrés qui chuchotaient : « Nous sommes ruinés. »

Coup de théâtre, ce n'est pas Guillaume qui aurait tué pour voler, mais Marie-Jeanne, pour se défendre d'une tentative de séduction. Et le couple aurait caché le corps et mon-

té un faux pour ne pas perdre l'argent versé en sous-main à Quémeneur. Un pari qui allait mener Guillaume au bagne.

Denis Langlois explique les raisons multiples pour lesquelles ni lui ni la famille n'ont rien dit plus tôt. Dans l'état du droit de l'époque, il n'avait pas matière à nouvelle tentative de révision. Aujourd'hui, si. S'il écrit ce livre, ouvre un blog sur le sujet, c'est qu'il entend déposer, sur cette base, une quinzisième requête en révision. La version que défend ce livre, arguments à l'appui, est, dit l'auteur, « la plus vraisemblable ». Mais pas la moins poignante.

« Pour en finir avec l'affaire Seznec », de Denis Langlois, éd. de la **Différence**, 376 p., 22 €.



**« Hors procédure. Dans la tête d'un juge d'instruction »**, de Patrick Ramaël, éd. Calmann-Lévy, 272 p., 17,50 €.

Un autre livre sur le petit méchant juge, espèce redoutée un temps en voie de disparition, comparée à des « petits pois » par Nicolas Sarkozy en 2010 ? Plutôt un plaidoyer pour la fonction. Un vivant cours de droit pour tous, illustré par une véritable chronique judiciaire.

Juge d'instruction pendant dix-sept ans, notamment à Bordeaux, ayant eu à connaître des milliers de dossiers dont certains très médiatisés, comme l'affaire Guy-André Kieffer ou l'affaire Ben Barka, Patrick Ramaël nous projette par télépathie dans la tête de ce magistrat si particulier qui défend jalousement son indépendance.

Patrick Ramaël s'inspire de sa riche expérience, en particulier pour en tirer un livre à portée plus générale. Fasciné par « ces intersections de trajectoires qui font qu'une personne devient soudain victime », il témoigne de son quotidien, de ses doutes et méthodes, dans les coulisses de la justice.

Car, derrière la construction d'un dossier judiciaire, les articles du Code de procédure pénale, les perquisitions - dont deux, remarquables, à l'Élysée et au siège de la DGSE -, les confrontations, le rituel judiciaire, les intrigues de palais et ingérences de l'exécutif, il y a toujours le même souci pour l'humain. Ses erreurs et errements, mais aussi sa profondeur. « Des vies humaines ordinaires d'où surgit l'extraordinaire. »

La vérité, rien que la vérité, mais pas toute la vérité, puisqu'il faut bien respecter les victimes et une partie du secret de l'instruction.

**(Fl. M.)**